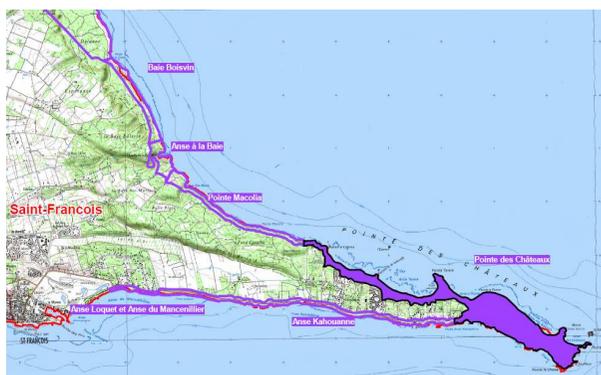




## 1 Carte d'identité du site

Identifiant cartographique	15 056
Superficie	173 ha
Site inscrit en ERL au SMVM 2011	Oui
Site recensé dans l'atlas ADUAG 1995/98	Oui
Unité géographique fonctionnelle correspondante	UG 8 C : La côte rocheuse du littoral Atlantique de la Grande Terre
Organismes impliqués dans la gestion	-

### Localisation du site



La Pointe des Châteaux est une étroite bande de terre qui s'étire vers l'Atlantique sur plus de six kilomètres, constituant ainsi l'extrémité orientale de la Guadeloupe. Ce site classé pour sa grande qualité paysagère est un espace naturel des plus spectaculaires

et des plus pittoresques de l'île avec une fréquentation moyenne évaluée à plus de 500 000 visiteurs par an.

Ce site fait partie des 32 Grands Sites Nationaux et est l'unique en Outre Mer. Ce projet lancé en 1999 prévoit d'interdire l'accès du site aux voitures et aux

autobus et de mettre en place des navettes écologiques qui partiront du Village des Galets, 2,5 kms plus loin.

Cette politique nationale d'amélioration de l'accueil des visiteurs dans les hauts lieux touristiques vise à réhabiliter les espaces remarquables mais dégradés par une trop grande fréquentation.

**Accès au site :** Le site est facilement accessible en suivant la D 118 qui mène jusqu'à l'Anse des Châteaux.



Source : BdOrtho IGN 2005, prise de vue mars 2004

### Cartographie du site d'après les données SMVM

Ressources, territoires et habitats  
 Développement durable  
 Energie et climat  
 Prévention des risques  
 Infrastructures, transports et mer

**Présent pour l'avenir**



Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du  
Logement Guadeloupe

Sauf mention contraire, toutes les photos, cartes et illustrations ont été réalisées par EGIS EAU, 2010, tous droits réservés



**Synthèse**

Typologie du site (issue R146-1 du CU) :	<b>Intérêts écologiques :</b> <input type="checkbox"/> a (plages), <input type="checkbox"/> b (forêt proche du rivage de la mer), <input type="checkbox"/> c (îlots inhabités), <input type="checkbox"/> e (zone humide), <input type="checkbox"/> g (partie naturelle de site classé) et <input type="checkbox"/> i (lagons)
--	---

<b>Justification du classement en ERL</b>	Paysage remarquable ou caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral	Oui
	Site nécessaire au maintien des équilibres biologiques	Oui
	Site présentant un intérêt écologique	Oui

<b>Etat du site</b>	
<b>Etat des lieux du paysage</b> <i>(préservé / altéré / très altéré)</i>	Préservé
<b>Valeur paysagère</b> <i>(quotidienne / importante / majeure)</i>	Majeure
<b>Qualité écologique</b> <i>(faible / moyenne / forte)</i>	Forte
<b>Importance culturelle</b> <i>(faible / moyenne / forte)</i>	Forte
<b>Principaux usages et activités sur le site :</b>	
Activités balnéaires - randonnées – pêche - pâturage	
<b>Pressions et menaces</b>	
<b>Pressions naturelles</b> <i>(faibles / moyennes / fortes)</i>	Moyennes
<b>Pressions chimiques</b> <i>(faibles / moyennes / fortes)</i>	Faibles
<b>Pressions physiques</b> <i>(faibles / moyennes / fortes)</i>	Moyennes
<b>Sources de pollution et éléments disqualifiants</b>	
Mitage du paysage – décharges sauvages	
<b>Protections, inventaires, labels, ...</b>	

Site classé, Forêt domaniale du littoral, ZNIEFF Terrestre de type 2, acquisition du conservatoire du littoral

**Organismes impliqué(s) dans la gestion du site :** Opération Grand Site

<b>Propositions de modifications du périmètre du site</b>	
<b>Extension du périmètre</b>	28,6 ha
<b>Déclassement / pastillage</b>	Non

**Panoramique de l'espace remarquable du littoral**

Ce site prestigieux est porteur de l'image de toute une région. Sur cette côte sauvage alternent falaises calcaires battues par les alizés, longues plages de sable blanc, salines et mornes. Ce constat a justifié la protection de ce site au titre de la loi de 1930, reprise par le code de l'environnement.





2 Diagnostic du site

2.1 Les paysages

<b>Motifs du paysage :</b> (mots clés)	Aménagement récréatif , anse, bâti résidentiel, côte rocheuse, croix, falaise, forêt, fourrés/broussailles, îlet, lagon, lagune, mangrove et forêt humide, marais, mare, mornes littoraux, plage de sable blanc, pointe, prairie, récif frangeant
<b>Valeur paysagère :</b> (Quotidienne, importante, majeure)	<b>Majeure :</b> Le site de la Pointe des Châteaux est légendaire
<b>Autres ERL présentant de fortes similarités en terme de motifs paysagers</b>	Ilets de la Petite Terre-Terre, Pointe du Petit Havre - Anse à Jacques - Anse à Saint , Babin - Ilet Macou, Ilet à Cochons, Anse à la Barque - Pointe du Vent

Unité géographique paysagère correspondante

Ce site s’inscrit dans l’Unité Géographique paysagère PAYS 7A<sup>1</sup> correspondant aux plateaux de l’Est de la Grande-Terre. Le paysage remarquable de la Pointe des Châteaux lui a valu d’être classé.

<sup>1</sup> Cf. Première phase de l’étude – Unité Géographiques fonctionnelles – Les paysages de l’archipel de la Guadeloupe (p.37)



La Pointe à Cabrits et l’Anse à la Gourde

La limite paysagère entre la terre et la mer est complexe. Elle est tantôt brutale avec les côtes rocheuses de la Pointe des Cabrits ou de la Pointe des Colibris, tantôt estompée avec les lagunes et les plages. Cette hétérogénéité des profils littoraux génère une typologie vraiment distincte.

Visibilité du site

Depuis la Pointe des Châteaux, on profite d’une vue intéressante sur les dépendances alentours : la Désirade, les îlots de Petite Terre, puis Marie-Galante posée au large comme une galette, et enfin les Saintes.



*Vue sur les Hauts de la Désirade depuis la Pointe des Châteaux*

## Structures paysagères et spécificités

Falaise creusée de minuscules baies et de criques, ce sont autant d'échancrures de sable et de roches nichées au pied, gouffres découpés et baignés d'une eau à laquelle le soleil donne d'étonnantes couleurs, du turquoise au bleu profond.

En plus de ce secteur remarquable, le site présente l'avantage de réunir toute une gamme de paysages et de milieux littoraux nettement différenciés, sur une superficie relativement peu étendue.

La Pointe des Châteaux proprement dite, à l'extrémité Est, comprend l'ensemble Pointe des Colibris, Anse des Châteaux, Morne Petite Saline et Pointe la Chaise. Cette pointe culmine à 43 mètres et représente "un ensemble de roches calcaires ruiniformes surmontées d'un grand calvaire en béton armé".

Au Sud, la Pointe est constituée de falaises très découpées de 20 à 30 mètres de haut sur environ 500 mètres jusqu'à la Pointe de la Chaise.

Ces ensembles localisés dans la partie septentrionale de la côte sont aujourd'hui en bon état de conservation. Malgré cette région est restée longtemps inexploitée et ce pour plusieurs raisons.

Cette région a très longtemps souffert de l'éloignement et de l'isolement, les réseaux sont restés inexistantes, l'adduction d'eau et la desserte en électricité sont très récentes

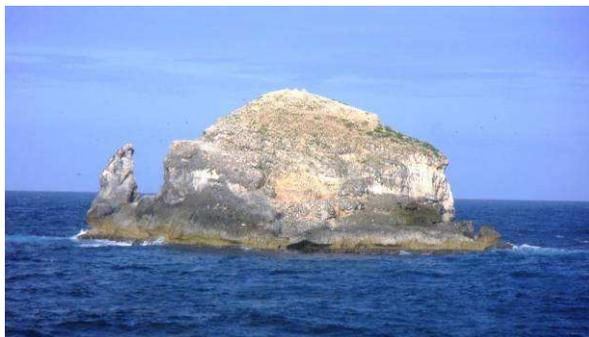
Le site de l'Anse Tarare est tout à fait remarquable et est complètement abrité des regards par la végétation environnante, ce qui lui confère un caractère sauvage et protégé.

L'Anse à la Gourde se présente comme une vaste plage de sable blanc bordée d'une végétation peignée par le vent, très basse d'abord puis de plus en plus haute du Nord au Sud. La plage s'étend sur une pente assez forte. Celle-ci s'inscrit comme un bassin de réception des eaux où se développent de beaux arbres tels l'olivier bord-de-mer.

Au large, une barrière récifale à prédominance algale protège la plage d'une trop forte houle.



*Le lagon de l'Anse Grande Saline*



La Roche

## Etat des lieux du paysage

La fréquentation importante du site et le piétinement des espaces naturels dégrade sur certaines zones l'aspect paysager du site. Celui-ci reste cependant bien préservé dans l'ensemble.



## 2.2 Importance patrimoniale

Après trois campagnes de fouilles, l'Anse à la Gourde apparaît comme un site majeur pour l'histoire précolombienne de la Guadeloupe comme de l'ensemble des Petites Antilles. Sa grande étendue, son état de conservation, la

succession d'occupations depuis 400 jusque vers 1 400 après J.-C., ses structures d'habitats, ses très nombreuses sépultures, la qualité et la variété du mobilier archéologique, tout concourt à faire de l'Anse à la Gourde un site archéologique de référence dans la Caraïbe.

## 2.3 Caractéristiques écologiques

### Liste des écosystèmes naturels rencontrés sur le site

La végétation est aride, arbustive, caractéristique des sols calcaires et constamment brûlée par les embruns. Divers milieux s'y côtoient sur les cordons de sable et de galets ou sur les landes.

Les secteurs de falaises abritent une **végétation xérophile** étagée avec des raisiniers bord de mer (*Coccoloba uvifera*), le romarin noir (*Suriana maritima*) et blanc (*Heliotropium curassavicum*) et le Bois-cannelle (*Cannella winterana*). La zone la plus proche de la mer correspond aux espèces pionnières. Il s'agit d'une végétation rase complètement adaptée aux conditions climatiques, caractérisée par la lithophile et certaines espèces comme la liane sèche (*Ernodea littoralis*).

Au sud, la côte est plus abritée, avec des boisements littoraux d'amandiers (*Terminalia catapa*), de raisiniers et de mancenilliers (*Hippomane mancenilla*) à la sève très corrosive.

En arrière se trouve la **zone arborescente de transition** influencée par le vent, composée d'espèces telles que le Bois flambeau (*Amyris elemifera*). On y retrouve les espèces caractéristiques de la **forêt sèche dégradée**. Il s'agit avant tout de taillis issus de la forêt xérophile ou du bois à la suite d'abattages (*Acacia* (*Acacia* sp), *Croton* (*Codiaeum variegatum*), Bois de Campêche (*Haematoxylum campechianum*).



Unités écologiques (issues d l'atlas ADUAG – DIREN)

Milieux humides et milieux secs, le secteur de la Pointe des Châteaux présente une gamme de biotopes très contrastés et variés sur une superficie relativement peu étendue. Cette diversité et son caractère encore sauvage confèrent à ce secteur un intérêt ornithologique tout particulier comme zone d'accueil pour de nombreuses espèces erratiques ou migratrices qui y trouvent réunies les conditions naturelles nécessaires. **Au sein de cet espace remarquable, on dénombre 80 espèces d'oiseaux et 230 espèces végétales (dont 28 rares et 25 endémiques).**

**Complémentarité et articulation du site, fonction forte pour l'équilibre des milieux naturels**

Le site accueille des oiseaux migrateurs, limicoles, sternes fulgineuses (appelées ici « Touaou », paille en queue, parulines jaunes... Deux espèces nichent sur le site à savoir, le gravelot de wilson et l'échasse d'Amérique. Les ramiers à tête blanche sont rares en Grande-Terre et très localisés à certains secteurs boisés ou de mangrove, assez restreints. Pour ces oiseaux, la

Pointe des Châteaux représente souvent le premier contact avec la Guadeloupe.



La Grande Saline au Nord de la Pointe des Châteaux

La lagune de la Grande Saline d'une surface de plus de 14 hectares abrite des Artémies (*Artemia salinae*), des mousses et des algues. Ce milieu est fortement menacé par les accès des véhicules et de la destruction du cordon littoral.

**Etat de préservation du milieu naturel**

L'environnement a subi un certain nombre de dégradations dont l'importance varie en fonction des sites. Ces diverses dégradations sont liées à la fréquentation et au temps de passage des divers visiteurs :

- la Petite Anse de la Pointe Tarare, n'est fréquentée que modérément,
- la **Pointe des Colibris** est très fréquentée,
- les Salines sont peu fréquentées par le visiteur moyen,
- l'Anse à la Gourde et l'Anse Petite Gourde sont sur fréquentées.

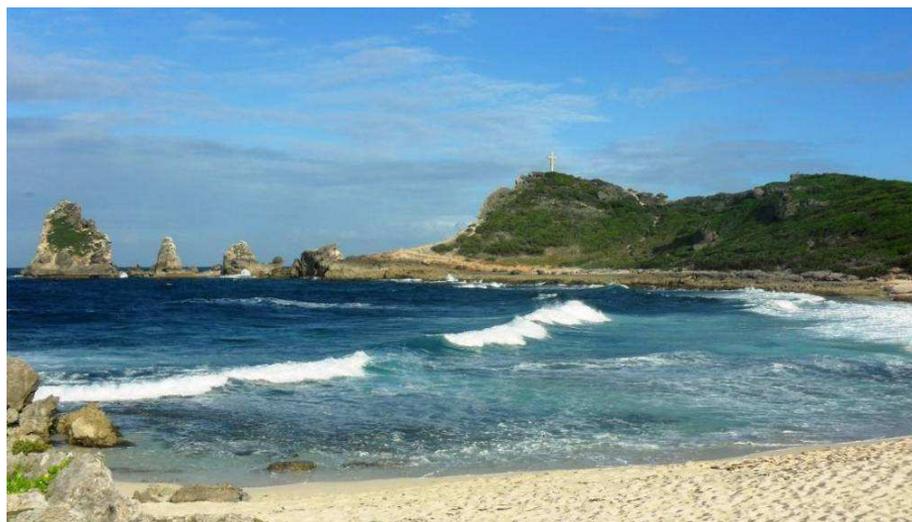
D'autre part, l'ensemble du site est ponctué des déchets épars. On note également que le couvert arbustif en arrière de l'anse des Salines et celui de la Pointe Tarare sont dégradés par de nombreuses traces.



## 2.4 Caractéristiques abiotiques du site

### Réseau hydrographique

Ce secteur est l'un des plus secs de la Guadeloupe, il reçoit moins d'1 m de précipitations annuelles. La Pointe des Châteaux ne comporte pas de cours d'eau permanent ; seules de brèves vallées sèches entaillent le secteur par endroits. En revanche, elle compte cinq poches de **mangroves captives**. Il s'agit de systèmes extrêmement sensibles.



*Le Morne Pavillon domine l'Anse des Châteaux et se conclue par la Pointe des Colibris*

### Caractéristiques géologiques et morphologiques du site

Ce site se trouve dans l'Unité Géologique UG 6<sup>2</sup> des « calcaires de la Grande Terre », correspondant à un plateau calcaire légèrement incliné dans le sens Nord / Nord-est.

Ce site a été classé à l'Inventaire des Sites Géologiques Remarquables et la structure tectonique la plus spectaculaire s'observe du bord de la falaise de la Pointe des Colibris. Il s'agit d'une faille normale qui sépare la falaise calcaire sur laquelle repose la croix, des terrains brêchiques (blocs anguleux dans une matrice argileuse) sur lesquels on marche en montant la falaise.

Quelques « grabens », sorte d'effondrement localisé sur des failles tectoniques forment des paliers.

Le sol est constitué de calcaires blancs, à l'exception de la zone des salines où affleurent des récifs madréporiques quaternaires soulevés. Ces formations sédimentaires d'origine corallienne reposent sur un sol volcanique ancien qui affleure ici et là.

## 3 Activités, usages et services rendus

### Activités primaires

Cette zone, naturellement favorable, est également très appréciée des chasseurs qui y maintiennent une pression cynégétique incompatible avec sa bonne exploitation par les oiseaux d'eau. On note également que quelques bovins paissent



près de la Pointe des Colibris.

<sup>2</sup> Cf. Première phase de l'étude – Unité Géographiques fonctionnelles – La Géologie (p.8)



## Fonction récréative

La presqu'île s'avance vers l'Atlantique pour former le lieu le plus visité de Guadeloupe. De ce fait, un sentier nommé « Sentier de la Pointe des Châteaux » a été réalisé avec une longueur d'un kilomètre, pour une randonnée d'une heure. Les marcheurs sont invités à grimper les escaliers récemment construits du sentier menant au belvédère du Morne Pavillon, jusqu'à la Croix. Une table d'orientation portant des vers de Saint John Perse permet de se repérer. S'offre alors un magnifique panorama à 360°. C'est d'ici, sans conteste, que se trouve le plus beau point de vue

L'**Anse des Châteaux** n'est que peu fréquentée pour la baignade car la mer y est assez dangereuse. L'**Anse des Salines**, protégée par une caye, offre une baignade protégée. La plage de l'**Anse à la Gourde** est une des plages les plus agréables du site, elle est très fréquentée par la population locale, notamment pour la pratique de la pêche à la ligne.



En faisant face à la mer et en longeant cette plage vers la droite, on aboutit par un petit sentier au spot de l'Iguane très prisé des adeptes de surf, matérialisé par un rocher ressemblant à cet animal  
La **plage de Tarare**, tout de sable blanc est un petit écrin turquoise, qui recèle de merveilleux fonds sous-marins.



*L'Anse Degrat est située sur le versant Sud de la Pointe des Châteaux*

## 4 Pressions et menaces

### Causes naturelles :

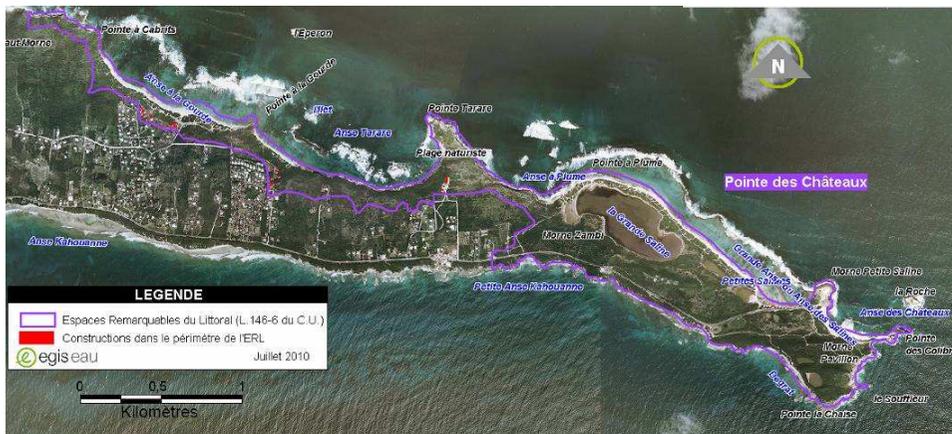
Le site est soumis à un risque sismique avec effet de site sur les hauteurs et à des risques d'inondation et de submersion marine (période cyclonique) dans les parties basses.

### Urbanisation, étalement urbain

Aucune construction n'est relevée sur le secteur de la pointe des châteaux et de la zone des salines.

Quelques constructions sont cependant présentes sur la Pointe Tarare (2), la Pointe à la Gourde (6) ou encore l'Anse à la Gourde (8). Il s'agit dans la plupart des cas de résidences privées ou de restaurants.





La pression urbaine est extrêmement forte à l'Ouest, car le site est situé à proximité des complexes touristiques de Saint-François. Les constructions illégales ont autrefois proliféré sur le secteur.



De nombreuses constructions illicites, à usage commercial ou résidentiel, ont été signalées sur le site, surtout en arrière de l'Anse à la Gourde et le long de la route de la Pointe des Châteaux. Ainsi, en 1997 sur 113 constructions

présentes, seulement 29 ont un permis de construire. En 2005, ont été dénombrés 67 occupations illicites rien qu'à la Pointe de la Gourde.

### Actions anthropiques physiques

L'Anse à la Gourde est assez dégradée du fait de vols de sable répétés par le passé, qui créent dans l'arrière-plage une zone chaotique. On note également la présence de décharge sauvage sur ce site. Tout comme les sous-bois de l'Anse Kahouanne (réfrigérateur, gazinière, ...)



*Dépôts sauvages d'ordures ménagères à Petite Anse Kahouanne (mai 2010)*

### Vulnérabilité des paysages





	Identification	Vulnérabilité	Réversibilité
Eléments disqualifiants (impacts avérés et répertoriés)	Mitage du paysage	Forte <b>Moyenne</b> Faible	Impossible <b>Difficile</b> Possible
Facteurs de pression (indices dévotion du paysage)	Altération de la végétation Extension de l'urbanisation	Forte Moyenne <b>Faible</b>	Impossible Difficile <b>Possible</b>
		<b>Forte</b> Moyenne Faible	Impossible <b>Difficile</b> Possible

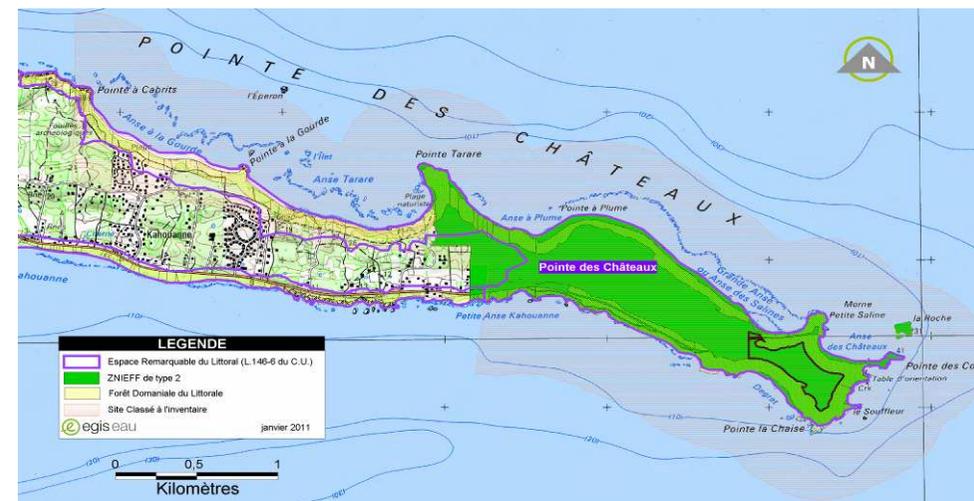
**Facteurs d'équilibre et évolutions observées**

Depuis l'Atlas DIREN – ADUAG (1993), on note une augmentation des constructions dans le périmètre de l'espace remarquable, mais aussi le classement du site de la Pointe des Châteaux.

## 5 Outils de protection des milieux naturels, inventaires, labels ...

<b>Inventaire patrimonial</b>	ZNIEFF	a Pointe des Châteaux)
<b>Outils de protection réglementaire</b>	Site classé à l'inventaire	one terrestre de 29 ha et ne maritime allant jusqu'à 0 m du rivage (mai 1997)
<b>Outils de protection par</b>	Acquisition du Conservatoire du Littoral	Acquisition de 42 ha

<b>la maîtrise foncière</b>		
<b>Autres</b>	Forêt Domaniale du Littoral	Oui



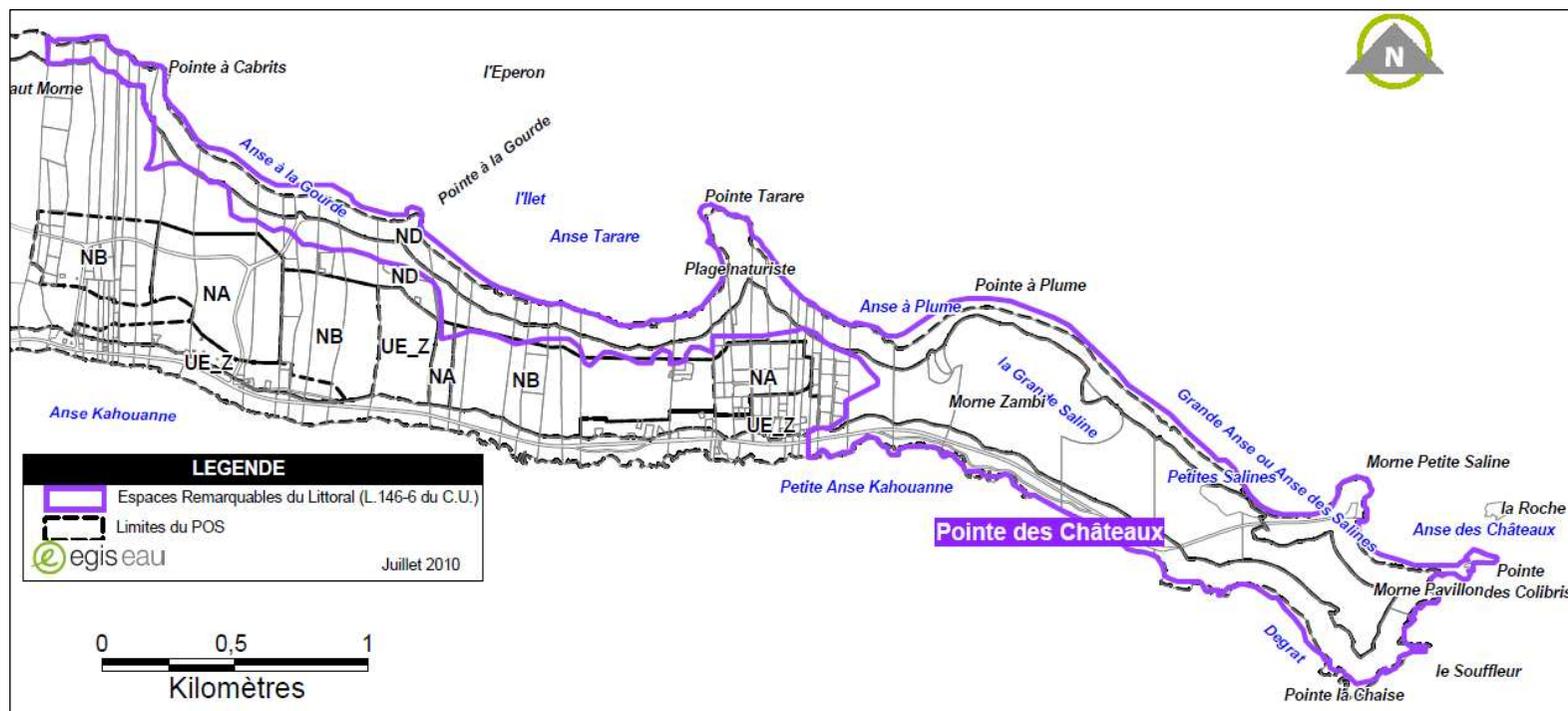
Outils de protection et de gestion

## 6 ZONAGE DU POS / PLU – SMVM



Pointe des Châteaux	Zone naturelle à protéger (ND) sur tout le périmètre de l'ERL
Secteurs adjacents/limitrophes en cas de menace identifiée	Les abords du site sont classés en zone d'urbanisation diffuse (NB), en zone d'urbanisation future (NA) et périphérie de zone urbaine (UE_Z)

Les zonages du POS présentés ici sont issus de la couche pos\_971 de 2006 réalisé par la DDE. La carte ci-contre n'a donc pas valeur réglementaire et ne tient pas compte des éventuelles révisions effectuées.



**7 Evaluation des besoins**





	Description	Niveau
Niveau de dégradation	Dégradations écologiques et paysagères en certains points dues à des déchets éparses, des vols de sable, une urbanisation difficilement maîtrisée.	Moyen
L'importance des fonctions naturelles assurées	Biotopes variés, fort intérêt ornithologique, espèces végétales rares	Fort
L'importance des fonctions d'aménités	Fonction paysagère très importante Site touristique très fréquenté	Fort



Besoins de restauration	Un besoin se fait sentir pour le nettoyage des déchets et la restauration des plages victimes de vols de sable. Ce besoin est d'autant plus important que les fonctions naturelles et d'aménités du site sont fortes. Les constructions sont par contre difficilement réversibles.	Fort
-------------------------	--	------

La forêt domaniale du littoral est gérée par l'ONF. L'opération grand site à permis la mise en place de diverses actions et aménagements depuis 1998 (sentiers de randonnée, signalétique adaptée, parking en amont de la Pointe...)

Compte tenu des besoins en protection et en restauration les efforts de gestion actuels doivent être maintenus et peut être renforcés sur l'ensemble du périmètre de l'ERL pour:

- le nettoyage des zones souillées par les déchets
- l'entretien de ces mêmes zones
- la maîtrise de la fréquentation et du stationnement.
- répondre aux besoins de protection
- maintenir un suivi des populations faunistiques et floristiques

**7.3 Besoins de gestion**

**8 Projet de modification du périmètre des sites**





Selon l'article L146-6, les parties naturelles des sites inscrits ou classés en application de la loi du 2 mai 1930 modifiée peuvent justifier d'un classement en Espaces Remarquable du Littoral si elles présentent un caractère remarquable. Les espaces proposés en extension présentent une importante valeur paysagère et contribue à la continuité écologique. Il est également proposé d'étendre le périmètre de l'ERL sur la partie naturelle en arrière de l'anse à la gourde se trouvant e dehors du site classé car elle présente un bon état de préservation.

	ERL d'origine	Extension(s)	Déclassement(s) pastillage(s)	Total ERL
Surface (ha)	172,8	47,3	-	220,1



*Projet de modification du périmètre*

**Compte tenu de son caractère exceptionnel, ce site doit non seulement être maintenu mais également étendu pour intégrer les espaces naturels inscrits et classés.**